

Après avoir reçu la Ministre de la Culture et de la Communication, Fleur Pellerin, vendredi matin à l'occasion de l'inauguration de la Place des Arts à Tomblaine, Hervé Féron est intervenu dans le cadre de la séance des Questions au gouvernement aujourd'hui mercredi entre 15h et 16h devant les caméras de France 3.

Responsable pour le groupe socialiste sur le projet de loi "Liberté de création, architecture et patrimoine" sur la partie création, Hervé Féron a interrogé la Ministre sur les 20 propositions qu'elle a faites en juillet dernier en faveur des jeunes créateurs.

Retrouvez la vidéo et le texte complet de la question ci-dessous :

Monsieur le Président, chers collègues,

Madame la Ministre,

Début juillet, au Centre national de la danse, vous avez annoncé toute une série de mesures fortes en faveur des jeunes créateurs.

Mise en place d'un diplôme national de danse hip hop, démocratisation des classes prépa culturelles avec l'accès aux bourses sur critères sociaux, valorisation du street-art par la commande publique, création de foyers de jeunes créateurs sur le modèle des jeunes travailleurs... Ces mesures audacieuses et novatrices, nées dans le sillon des "Assises de la jeune création", seront essentielles pour aider les talents de demain à s'affirmer sur la scène artistique.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit aujourd'hui : soutenir le renouveau de la création française. Trop de radios privées diffusent encore et toujours les mêmes chansons, cinquante, cent fois par jour, jusqu'à nous lasser d'artistes pourtant talentueux. Il nous faut davantage de diversité à la radio, dans l'industrie du disque, mais aussi au cinéma, où les films d'auteur et les premiers et deuxièmes films ont toujours du mal à trouver des producteurs et des diffuseurs.

Madame la Ministre, les enjeux sont de taille et nous en sommes bien conscients, mais les solutions que vous proposez permettront par leur pertinence un progrès considérable. En soutenant la jeunesse, en ouvrant le spectacle vivant à toutes les cultures, nous nous constituerons un patrimoine commun, riche et diversifié, une culture à partager dans un véritable « vivre ensemble » dont nous avons plus que jamais besoin aujourd'hui.

Plusieurs de ces mesures sont reprises dans le cadre du Projet de loi relatif à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, que les députés ont commencé à examiner en commission ce matin même.

Madame la Ministre, « La jeunesse crée les créateurs », vous l'avez dit vous-même, et nous ne pouvons qu'aller dans votre sens. Pouvez-vous nous en dire plus sur votre action en faveur des jeunes créateurs et de la diversité culturelle ?